

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DIVIDENDE DURABLE - Part RC Fonds commun de placement (FCP) géré par FLORNOY FERRI

Nom de l'initiateur : FLORNOY FERRI

Code ISIN : FR0013454980

LEI : 969500WMDZPXBSF3XG71

Site internet : <https://www.flornoyferri.com>

Contact : Appelez le 01 42 86 53 00 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de FLORNOY FERRI en ce qui concerne ce document d'informations clés.

FLORNOY FERRI est agréée en France sous le n° GP-12000007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/12/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : DIVIDENDE DURABLE (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM) sous forme de Fonds Commun de Placement (FCP). OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

Durée : Le fonds a été créé le 17/12/2019 et agréé le 13/11/2019. La durée de vie de ce produit est de 99 ans. La société de gestion peut en outre décider de la dissolution ou de sa fusion à son initiative.

Objectifs : Classification internationale : Actions Internationales. L'objectif de gestion consiste, sur la période recommandée (supérieure à 5 ans), à réaliser une performance, nette de frais, supérieure à l'indice STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis). L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

DIVIDENDE DURABLE promeut des caractéristiques environnementales et sociales en excluant de l'univers d'investissement 20% des sociétés les moins bien notées dans l'univers sans considération pour leur secteur d'activité (méthode en « sélectivité » avec une approche « best in universe ») en se référant pour sa notation à 8 Objectifs de Développement Durable (ODD), parmi les 17 ODD proposés par l'ONU. Pour évaluer ces caractéristiques, les valeurs sont notées selon un système propriétaire et les critères d'analyse ODD s'effectuent à travers une dimension environnement, une dimension sociale et une dimension de gouvernance tel que décrit dans le Prospectus. Le taux minimum de couverture des notations des valeurs en portefeuilles est de 90%. Les limites de notre méthodologie sont par construction liées à l'utilisation des données ESG qui ne sont pas encore uniformisées et normalisées pour toutes les valeurs cibles. En lien avec notre approche best in universe il est possible d'avoir un biais sectoriel.

Puis, la sélection des titres suit une démarche de sélection valeur par valeur, bottomup, dite de « stock picking ». Pour réaliser l'objectif de performance, le FCP recherche notamment la valorisation du capital des sociétés dans lequel il investit et espère ainsi une revalorisation sensible à court et moyen terme. La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale et un choix discrétionnaire du gérant.

L'OPC est exposé :

- entre 60% et 100% au moins sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français. Les marchés d'expositions seront des marchés des 36 pays membres de l'OCDE. Le FCP n'est pas exposé à dans des titres émis par des émetteurs de pays émergents ;
- jusqu'à 100% de l'actif net aux sociétés dites de moyennes capitalisations (Sociétés ayant au minimum 1,9 milliard d'euros de capitalisation et une moyenne à 3 mois de volume d'échange quotidien supérieur ou égale à 2 millions d'euros) ;
- jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises de l'Union

Européennes autres que celles de la zone euro ;

- jusqu'à 25% de l'actif net au risque de change sur les devises autres que celles de l'Union Européenne et de la zone euro ;

L'exposition globale du portefeuille au marché actions pourra être de 110% maximum.

L'OPC investit :

- 75% minimum de son actif en titres et droits éligibles au PEA (actions et titres de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne ou un Etat de l'Espace Economique Européen (EEE)) ;
- 0 % à 25 % actions non éligibles au PEA ;
- jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'OPC conforme à la Directive 2009-65-CE, y compris ceux gérés par la société de gestion, investissant eux mêmes jusqu'à 10% de leur actif en OPC, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.

Par ailleurs, jusqu'à 10% de l'actif de l'OPC peut être exposé et investi dans des titres de créance négociables d'émetteurs privés ou publics dont la notation est au minimum « BBB- » ou notation équivalente de la société de gestion.

La société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution de la notation du titre) ne se fondent pas exclusivement sur le critère de ses notations mais reposent également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

L'OPC pourra avoir recours aux instruments financiers à terme simples (« futures ») pour couvrir les risques change et actions.

Indicateur de référence : STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis)

Affectation des revenus : Capitalisation

Conditions de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

Investisseurs de détail visés : La part RC est ouverte à tous souscripteurs sauf « US Person », ressortissant Russe ou Biélorusse, personne physique et/ ou morale résidant en Russie ou en Biélorussie, entité ou organisme établi en Russie ou en Biélorussie.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet <https://www.flornoyferri.com> ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité :

Risque de change

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après		
	1 an	5 ans (Période de détention recommandée)	
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 050 €	1 950 €
	Rendement annuel moyen	-49.50%	-27.89%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 510 €	9 240 €
	Rendement annuel moyen	-24.90%	-1.57%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 100 €	12 400 €
	Rendement annuel moyen	1.00%	4.40%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 120 €	15 730 €
	Rendement annuel moyen	31.20%	9.48%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre janvier 2015 et janvier 2020 et favorable entre octobre 2016 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si FLORNOY FERRI n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds ne dispose d'aucun système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs. Ainsi, en cas de défaillance de la Société de Gestion ou du Fonds lui-même, vous êtes susceptible de perdre la totalité de votre investissement. Le remboursement de votre investissement, la performance et le rendement ne sont en aucun cas garantis. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou un régime de garantie. Les actifs sous-jacents du produit sont détenus séparément par le Dépositaire. Le produit ne bénéficie d'aucun système d'indemnisation ou de garantie vous protégeant d'une défaillance du dépositaire du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 Euros sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	632 €	2 158 €
Incidence des coûts annuels (*)	6.32%	3.40% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.80% avant déduction des coûts et de 4.40% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée..	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	173 Euro
Coûts de transaction	0.33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	32 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15 % TTC d'une performance annuelle supérieure au Stoxx Europe 600 NR si celle-ci est positive et en l'absence de sous-performance les 5 ans précédents. Cette performance est facturée sur la base de la clôture d'exercice du Fonds. Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	28 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : Cinq (5) ans.

Il n'existe pas de période de détention minimale pour ce produit, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds. Compte tenu de ses caractéristiques et de la nature de ses actifs sous-jacents, ce produit est conçu pour des investissements à long terme ; vous devez être prêt à rester investi plus de 5 ans.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 11 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré sur les cours de clôture à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (Calendrier Euronext SA).

Plafonnement des rachats : En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPCVM à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète de souscriptions et rachats sur cet OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

FLORNOY FERRI informe sa Clientèle qu'elle met en œuvre une procédure de traitement des réclamations. Pour son meilleur traitement, toute réclamation transmise par courrier doit être adressée au Service Juridique de FLORNOY FERRI - 87-89 Av. Kléber, 75116 Paris. Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.flornoyferri.com>.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de la société <https://www.flornoyferri.com>.

Le prospectus ainsi que les derniers documents annuels périodiques sont adressés gratuitement dans un délia de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : FLORNOY FERRI - 87 - 89 avenue Kléber - 75116 Paris.

Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des 10 années passées et sur les calculs des scénarios de performance sur notre site internet à l'adresse <https://www.flornoyferri.com>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de FLORNOY FERRI et ne soit pas satisfait de la réponse de FLORNOY FERRI qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.